

Bulletin de vigilance Régional pour : la région Ile-de-France, Centre

Numéro : 0902IC04

Emis le : lundi 09 février 2009 à 21h00

par : Météo-France Paris

Date et heure du prochain message : au plus tard le lundi 09 février 2009 à 23h00

■ Type de phénomène

Vent violent

Debut de phénomène prévu le : lundi 09 février 2009 à 21h00

Fin de phénomène prévu le : mardi 10 février 2009 à 13h00

■ Localisation

Début de suivi pour :

Aucun département

Maintien de suivi pour :

Seine-et-Marne (77), Yvelines (78), Essonne (91), Val-d'Oise (95), Paris et petite couronne (75-92-93-94), Cher (18), Eure-et-Loir (28), Indre (36), Indre-et-Loire (37), Loir-et-Cher (41), Loiret (45)

Fin de suivi pour :

Aucun département

■ Description

Situation actuelle et données observées :

Les vents se renforcent par l'ouest.

Evolution prévue :

La perturbation et les vents associés gagnent par l'ouest en cours de nuit : les vents seront forts, sud-ouest 40 à 50 km/h en moyenne avec des rafales atteignant 100 km/h en milieu de nuit, puis ouest 50 km/h en moyenne avec rafales 100 à 120 km/h en fin de nuit et matinée prochaine. Ces vents s'atténueront en cours d'après midi.

Faits nouveaux :

Confirmation des éléments indiqués dans le bulletin précédent.

Qualification du phénomène :

Tempête d'une force et d'une ampleur peu commune.

■ Conséquences possibles

Vent/Orange

* Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées relativement importantes.

* Les toitures et les cheminées peuvent être endommagées.

* Des branches d'arbre risquent de se rompre.

* Les véhicules peuvent être déportés.

■ Conseils de comportement

Vent/Orange

* Limitez vos déplacements. Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent.

* Ne vous promenez pas en forêt [et sur le littoral].

* En ville, soyez vigilants face aux chutes

* La circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière.

[* Le fonctionnement des infrastructures des stations de ski est perturbé.]

possibles d'objets divers.

* N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.

* Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.